



Analyse de la qualité de l'eau sur le bassin  
versant du Blavet morbihannais  
Année 2018

## **ACTE D'ENGAGEMENT**

Marché passé selon une Procédure Adaptée

Articles 27, 34 et 77 à 80 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés  
publics

Date limite de réception des offres : **30/04/2018 à 12h TU**

Maître d'ouvrage : **Syndicat de la vallée du Blavet**

**20/03/2018**

**Maître d'ouvrage :**

Syndicat de la vallée du Blavet  
BP 43 - 56150 BAUD  
Tél : 02.97.51.09.37 - Fax : 02.97.39.07.23  
Email : contact@blavet.bzh

N° SIRET : 255 600 793 00046 Code APE : 8413Z

**Objet du marché :**

Le présent marché a pour objet de confier la réalisation des analyses d'eaux brutes sur le bassin versant du Blavet morbihannais pour l'année 2018

**Pouvoir adjudicateur représentant :**

Monsieur le Président du Syndicat de la vallée du Blavet  
Zone de Kermarec – BP43  
56150 BAUD

**Ordonnateur :**

Monsieur le Président du Syndicat de la vallée du Blavet

**Comptable assignataire des paiements :**

Monsieur le Receveur du Trésor Public de Baud

Date de notification le : .....

*Cette notification vaut ordre de commencer les prestations. Toutefois, le démarrage de l'opération reste conditionné à l'obtention des subventions par le maître d'ouvrage.*

## Article 1 : Contractant

Je soussigné(e) : .....

agissant en qualité de :

- mon propre compte,
- au nom et pour le compte de l'entreprise :

N° S.I.R.E.T. : .....

Code A.P.E. : .....

- agissant en tant que mandataire :
  - du groupement solidaire,
  - du groupement conjoint pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature du : .....

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Techniques Particulières et des éléments mentionnés dans le présent acte d'engagement,

Et après avoir rempli les obligations prévues aux articles 48 à 54 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016,

**M'ENGAGE OU ENGAGE LE GROUPEMENT DONT JE SUIS MANDATAIRE** conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations aux conditions ci-après qui constituent mon offre,

**M'ENGAGE OU ENGAGE LE GROUPEMENT DONT JE SUIS MANDATAIRE**, sur la base de mon offre ou de l'offre du groupement (rayer la mention inutile) exprimée en euros,

**AFFIRME**, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que la Société pour laquelle j'interviens ou que toutes les personnes physiques ou morales pour lesquelles nous intervenons (rayer la mention inutile) est (sont) titulaire(s) d'une police d'assurance garantissant les responsabilités qu'elle(s) encour(en)t :

Compagnie : .....

Police : .....

**CONFIRME**, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que les sous-traitants proposés à l'article 5 ci-après répondent aux conditions ci-dessus rappelées et qu'ils sont également titulaires de polices d'assurances garantissant des responsabilités qu'ils encourtent.

Compagnie : .....

Police : .....

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de quarante-cinq (45) jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

## Article 2 : Pièces constitutives du marché

Les pièces constitutives du marché sont les suivantes, par ordre de priorité :

- **Pièces particulières :**
  - le présent Acte d'engagement (AE),
  - le Règlement de consultation et Cahier des Clauses Administratives Particulières (RCCAP),
  - le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP),
  - le Bordereau des prix.
- **Pièces générales (non fournies) :**
  - le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicable aux marchés de services.

## Article 3 : Prix

Les prestations seront réglées par application des prix unitaires indiqués au bordereau des prix joint en annexe du présent acte d'engagement.

La dépense annuelle s'élève à :

	<b>Montant global en euros</b>
Prix H. T. :	
TVA au taux de 20 % :	
<b>Montant T.T.C. :</b>	

SOIT (en toutes lettres) : .....

Ce montant TTC s'appliquera sur la durée totale du marché.

Le candidat a pris connaissance dans le règlement de la consultation que l'unité monétaire de compte souhaitée par le maître d'ouvrage est l'euro.

## Article 4 : Variation des prix

Les prix sont fermes et non actualisables.

## Article 5 : Sous-traitance

La sous-traitance est acceptée pour ce marché.

### 5.1. Montant sous-traité par sous-traitant désigné au marché

Il est envisagé de sous-traiter avec paiement direct les sous-traitants suivants pour les montants figurant ci-après :

<b>Sous-traitant devant exécuter la prestation</b>	<b>Montant total de la prestation hors TVA</b>
<b>TOTAL</b>	

Le montant des prestations que l'entrepreneur chargé de l'exécution de ce lot envisage de sous-traiter pour la prestation de base, conformément à ces annexes est de *(arrêté en toutes lettres)* :

Montant hors TVA : .....

Taux de la TVA : .....

Montant TVA incluse : .....

### 5.2. Montant sous-traité par prestations

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants désignés dans l'article 51, après avoir demandé en cours d'étude leur acceptation et l'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance les concernant au représentant légal du maître d'ouvrage ; les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou à céder :

Nature de la prestation	Montant hors TVA	Montant de la TVA	Montant TVA incluse
<b>Total</b>			

Le montant maximal de la créance que je pourrai (nous pourrons) présenter en nantissement ou céder, en tant qu'entrepreneur chargé de l'exécution de ce lot est de *(arrêté en toutes lettres)* :

Montant TVA incluse : .....

## Article 6 : Délais

Le délai d'exécution est de 1 an (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018).

## Article 7 : Paiement

### Délai de paiement

Le paiement s'effectuera suivant les règles de la comptabilité publique, le mandatement sera effectué dans le délai légal.

### Compte à créditer

Les sommes dues en exécution du présent marché seront réglées en faisant porter le montant au crédit du (des) compte(s) suivant(s) :

Au nom de : .....

Établissement bancaire : .....

Sous le N°: .....

Code banque	Code guichet	N° du compte	Lettre clé

Domiciliation : .....

Joindre RIB ou RIP.

### Modalités de paiement

Le mode de paiement est le virement par mandat administratif sur présentation de la facture après le rendu de tous les documents demandés dans ce CCTP.

Les paiements se feront au fur et à mesure de la réalisation des prestations en lien avec les bons de commandes et sur présentation de factures.

Le solde sera versé après réception définitive des prestations et levée des éventuelles réserves.

**Avance** (indiquez l'option retenue) :

- L'entrepreneur pourra bénéficier d'une avance. Le versement de cette avance est toutefois conditionné par la remise d'une garantie à première demande d'un établissement bancaire, d'un montant égal au montant de l'avance demandée. Une caution personnelle pourra être présentée en remplacement de la garantie à première demande.
- L'entrepreneur refuse le versement de l'avance.

### Retenue de garantie

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

## **Article 8 : Propriété intellectuelle**

Le Syndicat de la Vallée du Blavet est le seul propriétaire de l'ensemble des données collectées (y compris individuelles), études, documents et résultats intermédiaires et définitifs produits : je m'engage donc à ne pas réutiliser ces informations, sauf accord écrit dans le cadre d'un usage ponctuel clairement identifié.

## **Article 9 : Déclarations**

L'entreprise soussignée, affirme, sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à ses torts exclusifs, ne pas tomber sous le coup des interdictions découlant des articles 48 à 54 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 ou d'interdictions équivalentes prononcées dans un autre pays.

Elle certifie que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles R 324-4 du Code du Travail.

Les déclarations similaires des sous-traitants sont annexées au présent acte d'engagement ou seront

fournies avec la demande de leur acceptation et agrément des conditions de paiement.

## **Article 10 : Instance chargée des procédures de recours**

Le Tribunal administratif de RENNES sera seul compétent à connaître tout litige.

### **L'entreprise**

#### **Fait en un seul original,**

A ....., le.....

#### **Pages paraphées et Mention manuscrite**

**« lu et approuvé »,**

Signature du titulaire du marché :

Accepté par le Maître d'ouvrage  
pour valoir Acte d'engagement,

A Baud, le :

Le Président du Syndicat de la vallée du Blavet